Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Contrôle et expertise du BTP en alternance

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2/BUT3, L2/L3, Bachelor). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

En savoir plus : https://btp.cnam.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie-ftlv-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/

Contact et renseignements : Liste de contacts alternance BTP

Objectifs

Présentation de la chaire de construction durable du Cnam

La chaire de construction du Cnam (https://btp.cnam.fr/) a commencé ses activités en 1854 sous le nom de chaire de construction civile pour former les techniciens destinés aux grands travaux d'Haussmann. Elle propose un ensemble de diplômes universitaires (DEUST, LP, Licence, Master, Ingénieur) en formation distancielle tout au long de la vie d'une part, et formation présentielle en alternance d'autre part.

Présentation La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam en alternance (LP135)

La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam (LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il s'agit d'une formation de terrain, faisant largement appel à l'expertise scientifique, technique et professionnelle des enseignants. La troisième année de licence professionnelle s'articule autour d'un tronc commun de la mention de visant à développer les compétences transversales indispensables aux métiers du BTP, en apportant une vision globale des enjeux techniques, organisationnels, environnementaux et numériques du secteur.

Les objectifs pédagogiques du tronc commun sont les suivants :

- Mobiliser les méthodes et outils du management de projet pour structurer et conduire une opération de construction dans un contexte professionnel, y compris à l'aide d'outils collaboratifs et numériques.
- Intégrer les enjeux de la transition écologique et les principes visant à limiter l'impact environnemental des opérations de construction, de rénovation, de maintenance et d'exploitation.
- Utiliser l'anglais professionnel dans un contexte technique aux métiers du BTP.
- Produire une communication professionnelle écrite et orale adaptée aux situations de travail (rapports, comptes rendus, présentations).
- Acquérir les bases du management d'équipe, de l'organisation du travail et de la coordination des acteurs.
- Développer une expérience professionnelle significative en alternance, favorisant l'ancrage des apprentissages dans les pratiques en entreprise.
- Mettre en œuvre les compétences acquises dans le cadre d'un projet tutoré en lien avec une problématique d'entreprise.

Ce tronc commun constitue un socle partagé de compétences de licence professionnelle mention « métiers du BTP ». Il est complété par une formation professionnalisante propre à chaque parcours-types en alternance :

1. Bureau d'études structure
2. Management et conduite de travaux
3. Economie de la construction
4. Building Information Modeling (BIM)
5. Energétique et fluides du bâtiment
6. Ingénierie et construction bois
7. Maintenance et gestion des infrastructures
8. Arts et métiers du bâtiment
9. Contrôle et expertise
10. Gestion d'affaires

Mis à jour le 19-10-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP13509A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Chargé / Chargée d'affaires contrôle technique de construction (F1103)

Code répertoire : RNCP42597

Code CertifInfo : 118118

Contact national :

Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence décline ses parcours-types sur chaque site d'alternance afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des territoires tout en assurant une reconnaissance européenne à travers le grade de Licence.

Présentation du parcours *Contrôle et expertise du BTP* en alternance

Le parcours **Contrôle et expertise du BTP** en alternance a pour objectif de former des cadres techniques du bâtiment capables d'intervenir dans des missions de contrôle, de diagnostic et d'expertise d'ouvrages de construction.

Le parcours prépare des professionnels aptes à analyser un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie, à identifier les non-conformités, malfaçons ou sinistres, et à évaluer les impacts techniques, réglementaires et économiques associés. Il intègre les exigences normatives, réglementaires et juridiques propres aux opérations de construction, ainsi que les outils et méthodes de gestion de projet nécessaires à l'organisation et au suivi des interventions.

Les objectifs pédagogiques du parcours Contrôle et expertise du BTP sont les suivants :

- Analyser, interpréter et synthétiser les données techniques, économiques et réglementaires d'un projet ou d'un ouvrage afin d'en assurer le contrôle ou l'expertise.
- Mettre en œuvre des techniques de diagnostic et d'évaluation des dégâts engendrés par des malfaçons ou sinistres d'origine humaine ou naturelle et prescrire des solutions correctives adaptées.
- Interpréter et appliquer les normes et réglementations de la construction afin de situer chaque situation dans son cadre juridique approprié.
- Programmer, organiser et coordonner des procédures d'intervention sur site ou sur chantier.
- Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet BTP.
- Dialoguer avec l'ensemble des acteurs techniques, financiers et juridiques dans le cadre des missions de contrôle ou d'expertise.
- Utiliser les méthodologies et outils BIM pour assurer l'échange et la fiabilité des données numériques entre les intervenants.

Métiers du bâtiment visés :

- Expert incendie et risques divers (IRD)

- Expert construction dommage ouvrage (DO)

- Diagnostiqueur immobilier (DPE, Électricité, Gaz, Amiante, Plomb, Termites, etc.)

- Contrôleur de la construction (CTC)

- Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

- Chargé d'études techniques

Présentation des spécialités

Cette spécialité est orientée vers les métiers du contrôle, du diagnostic et de l'expertise du bâtiment. Elle prépare les apprenants à intervenir sur des missions d'analyse d'ouvrages, d'évaluation des malfaçons/sinistres et de prescription de solutions correctives, en lien avec les exigences réglementaires, normatives et juridiques du secteur, et en s'appuyant sur une forte articulation entre enseignements théoriques et pratique professionnelle

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP (http://btp.cnam.fr/)

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP

Enseignements

60 ECTS

tronc commun 30 crédits (30)

Harmonisation	USBTM0 — 0 ECTS
Anglais	USBTM6 — 3 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2 — 3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3 — 3 ECTS
Projet tutoré (LP3)	UABT17 — 12 ECTS
Expérience professionnelle (LP3)	UABT18 — 6 ECTS
Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir	TED001 — 3 ECTS

option à Alès ↓

option à Alès

Expertise juridique : bases juridiques, organisation de l'expertise	USBT80 — 3 ECTS
Expertise juridique : contrat d'assurance, chiffrage et perte d'exploitation	USBT81 — 3 ECTS
Réglementations du bâtiment	USBT82 — 3 ECTS
Contrôles et diagnostics géotechniques du bâtiment	USBT83 — 3 ECTS
Contrôles et diagnostics structurels du bâtiment	USBT84 — 3 ECTS
Contrôles et diagnostics énergétiques du bâtiment	USBT85 — 3 ECTS
Contrôles et diagnostics équipements techniques du bâtiment	USBT86 — 3 ECTS
Diagnostics immobiliers	USBT87 — 3 ECTS
Essais et instrumentation du bâtiment	USBT88 — 3 ECTS
Gestion d'affaires BTP	USBTR5 — 3 ECTS

option A la carte ↓

Expertise juridique : bases juridiques, organisation de l'expertise	USBT8(— 3 ECTS
Expertise juridique : contrat d'assurance, chiffrage et perte d'exploitation	USBT8 — 3 ECTS
Réglementations du bâtiment	USBT8 — 3 ECTS
Gestion d'affaires BTP	USBTR — 3 ECTS
18 ECTS au choix, après accord du responsable du diplôme	PUCN0(— 18 ECTS